

Texte du courriel de P. Bourdelais en réponse à la lettre de la section 33 du 16 février 2012

Monsieur le Président et cher collègue,

Je viens de prendre connaissance de votre courrier et souhaite vous apporter quelques précisions sans attendre la réponse que vous ferez, je n'en doute pas, le Président.

Tout d'abord, il n'était bien évidemment pas question pour l'InSHS d'affecter deux possibilités de promotion DRCE à la section 33 alors que toutes les autres disposaient d'une seule.

Ce qui s'est produit est en fait assez simple : la gouvernance du CNRS a remarqué, à la fin des arbitrages, qu'il restait deux possibilités de promotion en DRCE. En collège de direction, le Président a souhaité que le CNRS distingue, sur au moins l'une des deux, le parcours d'un collègue qui a eu un rôle très important dans l'internationalisation de la visibilité scientifique du CNRS. Il a parlé du 25^e anniversaire des Entretiens Jacques Cartier (ce grand ensemble de colloques très pluridisciplinaire qui comprend un tiers de Canadiens, un tiers de Français et un tiers de chercheurs des autres pays et continents). La plupart des directeurs d'Instituts connaissaient, et avaient souvent participé à ces entretiens dont ils ont loué l'excellence. C'est ainsi qu'Alain Bideau a été promu, d'autant plus que si la section 33 ne l'avait certes pas classé, son rapport était plutôt élogieux. La promotion est alors revenue administrativement dans la section 33.

Il est vrai qu'A. Bideau est en charge d'un dossier dans mon équipe. Il s'agit d'une mission très spécifique et précise, sans lien avec l'évaluation et le travail des sections, car il doit tout simplement trouver des partenaires afin de financer le salon de la valorisation. Quant à sa prolongation d'activités, elle avait été accordée en 2010, du fait de sa mobilisation pour cette mission, et avant le durcissement de la règle.

Voilà en peu de phrases ce qui s'est produit au sujet de la promotion d'A. Bideau. J'espère que ces quelques mots vous permettront de mieux apprécier une situation qui semble avoir ému la section 33 faute d'information, ce que je peux comprendre.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir très bientôt, je vous prie de croire, Monsieur le Président et cher collègue, en ma plus sincère considération,

Patrice Bourdelais